

406 ESPRIT, SEL, ET HUILE DE SUCCIN.

quer de grands effets de cet usage; il nous a même paru que souvent les maux de tête, & l'espèce d'ivresse ou d'étonnement dont se plaignent ces sortes de malades, augmentoient encore. Il faut en effet convenir, qu'un irritant, tel que le Tabac, uni à une substance volatile & stimulante, doit produire ces effets: on pourroit s'en servir plus utilement dans les affections soporeuses & leurs suites, lorsque les parties sont dans l'atonie. Quand on emploie l'Huile de Succin dans les potions calmantes & hystériques, on la donne depuis gutt. j ou ij jusqu'à vj ou viij; on la joint toujours au Sucre ou à quelque Syrop; on la fait entrer à peu près à la même dose dans les Bols, les Pilules ou les Electuaires. La Pharmacopée de Paris en fait usage dans plusieurs compositions, telles que la *Thériaque céleste*, le

Sel volatil aromatique, l'*Essence antihystérique*, &c. On l'unit aussi avec le Soufre, & on forme, par ce moyen, la composition connue sous le nom de Baume de *Soufre succiné*. L'Huile de Succin est utile toutes les fois qu'il y a indication d'exciter, & de relever le ton des fibres. On fait dissoudre ℥j d'*Huile rectifiée de Succin* dans ℥ij d'*Esprit de Vin rectifié*: cette Huile, dans cet état, se dissout assez facilement dans ce menstrue, & on donne à cette liqueur le nom d'*Esprit de Vin Succiné*, qu'on doit distinguer à quelques égards de la teinture ordinaire de Succin dont nous parlerons dans la suite. C'est avec l'*Huile de Succin rectifiée*, qu'on forme cette espèce de liqueur savonneuse à laquelle on a donné le nom d'*Eau de Luce*. Nous en donnerons le procédé dans un des articles de ce Chapitre.

ESPRIT, SEL ET HUILE DE CORNE DE CERF.

Spiritus, Sal, & Oleum Cornu Cervi.

Mettez en distillation des fragmens de Corne de Cerf, en augmentant le feu peu à peu, jusqu'au dernier degré. Vous verrez monter un *Esprit*, un *Sel* & de l'*Huile*.

Si on sépare l'*Huile*, & qu'après avoir mêlé l'*Esprit* & le *Sel* ensemble, on les distille de nouveau à un feu très-doux, on les obtiendra beaucoup plus purs; en répétant cette opération plusieurs fois, le *Sel* deviendra très-blanc, & l'*Esprit* acquerra la limpidité de l'eau avec une odeur assez agréable.

Si on sépare le *Sel* de l'*Esprit*, qu'on le sublime une pre-

ESPRIT, SEL ET HUILE DE CORNE DE CERF. 407

mière fois, en le mêlant avec un poids égal de craie fine, qu'ensuite on le sublime une seconde fois avec une petite quantité d'Esprit de Vin, il deviendra pur beaucoup plutôt.

La méthode ordinaire de calciner la Corne de Cerf, est de brûler les morceaux qui sont restés du procédé que l'on vient de décrire.

On peut retirer de la même manière un Esprit, un Sel & une Huile des autres substances animales.

R E M A R Q U E.

L'Esprit de Corne de Cerf qu'on trouve dans les Boutiques, n'est ordinairement rectifié que deux fois. Quand on se contente de ces deux rectifications, l'esprit est toujours mêlé d'Huile fœtide capable d'incommoder l'estomac. Quoiqu'immédiatement après la rectification, cet Esprit paroisse avoir une couleur assez pâle, l'odeur désagréable qu'il exhale, montre assez qu'il s'y trouve encore beaucoup d'Huile fœtide, qui ne tarde pas à se manifester encore davantage par la couleur jaune que prend la liqueur quelque temps après.

L'efficacité de l'Esprit de Corne de Cerf dépend principalement de la quantité de Sel qu'il contient ; plus il sera dégagé de son Huile, plus il contiendra de Sel. (1)

(1) Les précautions que nous avons recommandées de prendre dans la note précédente pour la distillation du Succin, sont encore plus essentielles dans celle de la Corne de Cerf. La quantité d'air immense qui se dégage de cette dernière substance pendant qu'on la distille, oblige à ménager & à conduire le feu avec la plus grande attention. On doit aussi pratiquer un trou au ballon, qu'il est nécessaire de déboucher de temps en temps pendant l'opération. On se sert ordinairement d'une cornue de grès, qu'on a soin de luter de la manière que nous l'avons déjà indiquée dans d'autres distillations. On place cette cornue dans un fourneau de reverbère, & on y adapte un grand ballon percé, ainsi que nous venons de le dire. On a soin auparavant, de remplir la cornue aux deux tiers : (*) On doit préférer pour cet objet la Corne de Cerf bien formée aux rejets,

(*) On peut même, sans danger, remplir entièrement ce vaisseau.

du même bois qui sont trop tendres : ces derniers ont été employés, à la vérité, pendant longtemps pour en retirer un phlegme insipide & sans action, connu dans les Boutiques sous le nom d'*Aqua à Typhis Cervi*. (*) On a reconnu l'insuffisance de ce produit, que la routine aveugle & le charlatanisme avoient accredités pendant longtemps auprès des femmelettes, & de ceux qui leur ressemblent, comme propre à faciliter l'accouchement, à résister au prétendu poison des fièvres nommées malignes, &c. Les dispensaires composés par des Rédacteurs éclairés & instruits, tel que celui de la Faculté de Médecine de Paris, ont banni une opération dont la saine Chymie montrait assez le ridicule, & on a conservé seulement la distillation de la *Corne de Cerf* parvenue en maturité, & capable de produire les principes qu'on se propose d'obtenir dans cette opération. On doit donc choisir cette substance dure & ferme: on la met en petits morceaux, parceque, par ce moyen, on n'est plus obligé de pousser la chaleur aussi fortement. Lorsque la cornue est chargée, ainsi que nous l'avons dit, on lute le ballon, on fait sécher l'appareil, & on procède à la distillation qu'on exécute en donnant le feu par degrés.

Il vient d'abord un Phlegme insipide qui sort en assez grande quantité; ce premier Phlegme est suivi d'un autre qui est chargé

d'une petite quantité de Sel volatil: il est aisé de s'apercevoir de la présence de ce dernier, en débouchant le trou du ballon; on sent en effet, par ce moyen, une odeur urineuse qui devient de plus en plus forte. Le Sel volatil monte ensuite sous une forme concrète, & s'attache aux parois du ballon: il est suivi des premières portions d'Huile qui viennent nager sur le phlegme: le Sel volatil monte alors de plus en plus, parceque la *Corne de Cerf* se trouve, dans ce moment, épuisée du Phlegme qui pouvoit en dissoudre une partie. En continuant la distillation, on voit paroître l'Huile noire, & le Sel volatil cesse de monter. On doit être attentif dans ce temps à déboucher le trou du ballon; sans cette précaution on courroit le risque de voir ce vaisseau se briser en éclats. Mais pour empêcher que le Sel volatil qui s'est sublimé aux parois du ballon, ne se transforme en vapeurs, & ne passe par le lut ou par le trou pratiqué au ballon, il faut envelopper ce dernier avec des linges mouillés & pliés en plusieurs doubles; on les renouvelle de temps en temps. On s'aperçoit que l'opération est finie, premièrement, en touchant le col du ballon qui se trouve moins chaud; secondement, parcequ'on ne voit plus tomber de gouttes. On laisse alors refroidir l'appareil; on délute ensuite, & on remue le ballon pour mêler ensemble les différents pro-

(*) Ou, *Eau de Tête de Cerf*.

duits qui y sont contenus. On a coutume, pour la rectification de ces produits, de verser ce que contient le ballon dans une cucurbitte de verre qu'on couvre de son chapiteau, auquel on joint son récipient, & on distille à un feu de sable très-doux. Le Sel volatil se sublime d'abord au haut du chapiteau, l'Esprit ou la partie aqueuse qui tient du Sel volatil en dissolution, monte après. Mais il en résulte un inconvénient assez considérable, parceque le Phlegme qui distille, détache & dissout le Sel volatil qui se trouve dans le chapiteau, l'entraîne dans la gouttière & dans le bec de ce vaisseau qu'il bouche très-souvent. Il arrive même que ce sel s'y attache, de telle manière qu'on a beaucoup de peine à l'en retirer, & qu'on en perd beaucoup. Il seroit donc convenable d'arrêter le progrès de la distillation, lorsqu'on s'apperçoit que la plus grande partie du chapiteau se trouve tapissée de Sel volatil. Mais, comme nous l'avons déjà fait remarquer, on n'est pas maître de gouverner & d'arrêter à son gré la chaleur du bain de sable: quoiqu'on supprime le feu, le sable se trouve encore assez chaud pour faire distiller le Phlegme. On ne réussiroit pas davantage, si on tentoit d'enlever le vaisseau de dessus le bain de sable, parcequ'on s'exposeroit presque à coup sûr de voir la cucurbitte se casser dès qu'elle seroit frappée par l'air froid. Nous pouvons assurer par les épreuves répétées que nous avons faites de cette méthode, pour

séparer le Sel volatil de *Corne de Cerf*, qu'elle est remplie de difficultés; nous avons préféré, par ces raisons, d'employer une méthode dont quelques Chymistes habiles se sont servis en faisant cette distillation dans une Cornue adaptée à un grand ballon: il faut que le col de ce dernier soit fort large, & qu'on puisse y introduire la main pour aller détacher le Sel volatil qui s'est sublimé aux parois: il faut par conséquent choisir une cornue dont le col ait une grande capacité; de cette manière, on a le Sel encore plus pur, parcequ'en cas qu'il monte des parties huileuses, elles ne peuvent pas se porter assez loin sur les parois, pour aller salir le Sel. C'est par cette méthode que dans le travail en grand, on retire en Angleterre le Sel volatil du Sel ammoniac; nous aurons occasion d'en parler dans l'article qui concerne la décomposition de ce Sel. Pour revenir à la séparation & à la rectification des produits de la première distillation de la *Corne de Cerf*, on met tous ces produits dans une cornue de verre ou de terre; on place cette cornue dans un fourneau de reverbère, & on y lute le ballon dont nous avons parlé. On donne d'abord une très-légère chaleur: dès que la cornue est échauffée, on voit le Sel volatil qui vient se sublimer aux parois du ballon; il est bientôt suivi du Phlegme qui tombe en gouttes, & vient se rassembler au fond de ce vaisseau. Lorsqu'on s'apperçoit que l'Huile commence à monter, on supprime la distilla-

tion, & on délute le ballon; on verse l'Esprit qu'il contient dans un flacon; on laisse ensuite égoutter le ballon en le renversant sur une cucurbite de verre ou de terre, sur laquelle on l'assujettit de manière qu'il ne puisse se casser; on devrait même luter les jointures, si on étoit dans le cas de l'y laisser long-temps, afin d'empêcher le Sel volatil de s'évaporer: lorsque le ballon est bien égoutté, on détache le Sel volatil avec une plume ou avec les mains. Ce Sel, dans cet état, n'est pas encore pur, il est jaunâtre, & a une odeur assez forte d'empireume, parce qu'il est uni à une portion d'huile; il a besoin, par conséquent, d'être rectifié, & même plusieurs fois. On a vu que le texte prescrit, pour cette rectification, d'employer un interméde terreux, tel que la craie. Quelques Chymistes ont déjà proposé le même moyen, ou d'autres qui lui sont analogues, tels que le *Caput mortuum* de la Corne de Cerf même, ou les os calcinés: (*) ces intermédes, en effet, peuvent rendre le Sel volatil plus pur & plus blanc dès la première fois, & davantage même que ne feroient trois ou quatre sublimations, parcequ'ils absorbent & se chargent de l'Huile surabondante qui jaunit le Sel. En le faisant sublimer avec l'Esprit de Vin rectifié, ainsi que le texte le recom-

mande encore, on aura le Sel, non-seulement encore plus blanc, mais dépouillé de l'odeur désagréable qu'il avoit auparavant. On peut faire cette rectification dès que le Sel volatil est sec, dans une cucurbite garnie de son chapiteau; mais il faut convenir en même-temps que cette addition de l'Esprit-de-Vin a une partie des inconvéniens dont nous avons parlé. Quoique l'Esprit-de-Vin ne dissolve point, ou du moins très-peu, du Sel volatil, il l'entraîne cependant dans la gouttière du chapiteau de l'alambic: quand on s'en aperçoit, il faut faire en sorte de supprimer la distillation. On enlève ensuite le Sel volatil, qu'on conserve dans un flacon bien bouché; d'ailleurs ces dépurations si exactes du Sel volatil de *Corne de Cerf*, peuvent lui ôter les qualités qui le font employer. C'est ce que nous dirons plus bas.

On a négligé pendant long-temps d'employer & de rectifier l'Huile épaisse & empireumatique qui sort à la fin de la distillation de la *Corne de Cerf*, quoique plusieurs Chymistes anciens, & d'autres plus modernes, tels que Vanhelmont, (**) Glauber, (***) Hoffmann, (****) &c. eussent donné des procédés pour rendre cette Huile de la plus grande téauité, & lui faire perdre l'odeur nauséabonde qui lui est propre, & qu'ils eussent en même

(*) Voyez le Mort, *Chymia Medico-Physica*, cap. 11, pag. 114; & *Collecta Chymico-Leydensia*, pag. 160.

(**) Dans son *Aurora Medicinæ*.

(***) Fourneaux *Philosophiques*, 2. partie.

(****) *Observat. Physico-Chymicæ*; observ. 14.

temps donné de grands éloges à cette Huile ainsi atténuée; l'usage en étoit peu connu, & la plus grande partie des Dispensaires ne parloient point de cette rectification. Celle que nous traduisons est encore dans ce cas. L'Auteur qui paroît avoir le plus contribué à étendre l'usage de cette Huile rectifiée, est un Allemand, qui après plusieurs aventures singulières, s'adonna à l'Alchymie vers la fin du dernier siècle, erra dans plusieurs villes de la Hollande, du Brandebourg, du Dannemarck & du nord de l'Allemagne, & mourut en 1734 dans le Château de Witgenstein en Westphalie. Cet homme, dont le vrai nom étoit *Dippel*, s'est donné, dans la plupart de ses Ouvrages, celui de *Christianus Democritus*. C'est par cette raison qu'on désigne les Huiles de cette espèce, lorsqu'elles sont parvenues au dernier degré de ténuité, sous le nom d'*Huile animale de Dippel* ou de *Démocrite*. (*) C'est dans l'Ouvrage que cet Alchymiste a donné sous le titre de *Vita animalis Morbus & Medicina*, imprimé à Francfort en 1727, qu'il s'étend sur l'usage & l'éloge de cette Huile qu'il rectifioit après l'avoir tirée de la Corne de Cerf, du Sang,

des Excrémens humains, ou de quelqu'autre partie animale quelconque. Plusieurs Artistes ont tenté d'abord cette rectification à l'eau seule, (**) c'est-à-dire en mêlant de l'eau tiède avec l'Huile: on les agite ensemble, & on fait distiller ensuite. On répète cette manœuvre jusqu'à ce que l'Huile monte claire & ténue comme l'eau la plus pure, & d'une odeur qui n'ait plus rien de désagréable; mais cette méthode a plusieurs mouvemens. En général elle est très-longue & très-couteuse; car il faut souvent employer jusqu'à 25 rectifications, & même davantage, pour obtenir l'Huile dans un parfait degré de ténuité: on perd beaucoup d'Huile suivant la remarque de Boerhaave, (***) qui observe aussi qu'il reste presque toujours une matière féculente. Il paroît cependant que c'étoit de cette manière que Dippel rectifioit son Huile, sans se servir d'aucun intermède; il se contentoit seulement de changer d'appareil à chaque distillation. Aussi quand il étoit parvenu à l'obtenir aussi belle qu'il la desiroit, il lui en restoit très-peu, ce qui rendoit cette Huile d'un prix excessif. Quoiqu'on ait remédié à une partie de ces inconvéniens, en em-

(*) Un Auteur qui paroît savant & fort instruit, prétend que Dippel n'en fut pas l'inventeur, mais que ce fut un Comte de Witgenstein qui rendit cette préparation célèbre à Berlin, dans le temps que Dippel y étoit: ce dernier se mit à travailler d'après les notions qu'il eut, & les connoissances qu'il avoit acquises en Chymie, & parvint à exécuter ce procédé. Voyez Jo. Heun. Schulzii *Prælectiones in dispensatorium. Borussia Brandenburgicum*, pag. 367.

(**) Voyez Hoffman, *Observationes Physico-Chymicæ*, obser. 14, tom. 2, pag. 463.

(***) *Elementa Chymicæ*, process. 121, pag. 230.

ployant des intermédés, cette Huile est encore fort chere par le travail qu'on est obligé d'employer; mais il s'exécute beaucoup plus promptement & plus commodément, par le moyen des intermédés dont nous venons de parler; ces intermédés sont des substances alkales ou terreuses. Le Mort prescrit (*) ou la *Corne de Cerf* elle-même calcinée, ou un Sel alkali. La chaux ordinaire éteinte à l'air, nous a paru un des moyens des plus convenables pour la rectification de l'*Huile animale*, parcequ'elle est une des substances qui retient & absorbe le mieux les fuliginosités contenues dans l'Huile. Nous ne pensons pas d'ailleurs, ainsi que quelques Chymistes, que ces intermédés décomposent l'Huile; il est vrai qu'ils en retiennent beaucoup, mais ce n'est que les parties les plus grossières: il est vrai en même-temps qu'il y a du déchet dans la quantité de cette Huile, & on sent que cette perte est inévitable; mais on en est bien dédommagé par la pureté dont elle est, même après la première distillation. Il n'est plus question ensuite que de la redistiller deux ou trois fois à l'eau, pour l'obtenir aussi claire & aussi limpide que l'Huile essentielle de thérébenthine. Elle a perdu aussi alors cette odeur désagréable dont nous avons parlé, & n'en a plus qu'une très-pénétrante: telles sont les qualités qu'on demande dans l'*Huile animale de Dippel*.

Nous croyons inutile d'entrer

(*) *Chymia Medico-Physica*, cap. 11.

(**) *Fourneaux Philosophiques*, 2, part.

dans le détail du manuel de ces rectifications, parceque la méthode que nous avons donnée pour rectifier l'*Huile de Succin*, peut servir ici; nous ferons seulement une remarque qui tend à l'économie de l'Artiste. Lorsqu'il fait les différentes rectifications dont nous avons parlé, au lieu de changer les vaisseaux qui lui ont servi, & qui ont contracté une odeur d'empyreume, il faut les laver avec une lessive alkaleine qu'on a fait bouillir avec de la chaux vive; on relave ensuite ces vaisseaux plusieurs fois avec de l'eau bien pure. Par ce moyen on emporte toutes les parties huileuses, féculentes & tenaces qui entretiennent cette odeur désagréable, & on produit le même effet que si on changeoit à chaque fois de récipient & de cornue. On peut encore, pour rectifier l'*Huile de Corne de Cerf*, se servir de la méthode de Glauber (**) qui propose l'*Esprit de Sel* pour intermède: ce moyen est, en effet, très-propre à emporter l'odeur fétide; mais les acides sont en général les substances qui facilitent le plus aisément la décomposition des Huiles animales: un acide, même affoibli par beaucoup d'eau, versé sur les Huiles de cette nature, les trouble & les fait ensuite devenir noires; & si on examine avec attention ce qui reste après la distillation, on trouvera beaucoup plus de résidu, que si on n'avoit pas employé cet intermède. Un des

moyens

moyens des plus efficaces pour faire perdre entièrement à l'*Huile animale* l'odeur désagréable qu'elle conserve encore souvent, quoiqu'elle soit blanche & limpide, feroit de la distiller trois à quatre fois avec l'Esprit de Vin, dont il faudroit chaque fois la séparer par le moyen de l'eau; mais on sent bien que la perte seroit fort grande. Nous devons ajouter encore une méthode de rectifier l'*Huile animale* qui est due à M. Model, & qui est insérée dans le *Commercium Litterarium Norimbergicum* de 1741. Cette méthode est très-simple, mais elle est un peu plus longue que celle que nous avons donnée, dans laquelle on emploie des intermédes terreux. M. Model fait distiller à un feu très-doux l'*Huile fétide de Corne de Cerf*, qu'il met dans une cornue qu'il a eu soin de rendre très-nette. Il sépare la première Huile pure qui s'est élevée, & redistille de même le résidu qui fournit encore une Huile ténue qu'il sépare; il recommence la même manœuvre jusqu'à ce qu'il ne monte plus d'Huile de la même pureté. L'*Huile animale de Dippel*, quelque exactement purifiée qu'elle puisse être, est sujette à perdre bien-tôt sa limpidité, à s'épaissir & reprendre une couleur foncée & une odeur désagréable dès qu'elle est exposée à l'air. Il faut même avoir beaucoup d'attention & de promptitude pour faire passer dans un flacon ce qui est contenu dans le récipient; car très-souvent on voit dans ce moment la couleur de cette Huile

Seconde Partie.

s'altérer & se troubler. Le même inconvénient arrive lorsqu'on est obligé de déboucher souvent le flacon pour l'usage. C'est par cette raison qu'on doit séparer une quantité donnée de cette Huile dans plusieurs petits flacons qui contiennent chacun un gros, ou un gros & demi tout au plus; on doit aussi avoir soin d'essuyer avec attention le bouchon & le goulot du flacon, toutes les fois qu'on est obligé de l'ouvrir, & emporter un enduit brun & féculent qui s'y amasse, & qui, sans cette précaution, se remèleroit à l'Huile.

Le résidu de la distillation qu'on trouve dans la cornue, est un charbon noirâtre extrêmement léger; on acheve de le calciner à l'air libre, & il devient très-blanc. Nous avons déjà parlé de cette préparation & de ses usages, page 11.

Les Dispensaires & les Recueils de Médicamens ont été chargés pendant long-temps d'un grand nombre de procédés, pour obtenir de différentes substances animales les Sels volatils qu'elles contiennent. La différence dans les effets que croyoient y remarquer les Médecins de routine, communément mauvais observateurs, la manie toujours à la mode des secrets & des spécifiques prétendus, l'enthousiasme extravagant du vulgaire pour ceux qui le dupent, en se vantant de les posséder; enfin, le peu de connoissances vraiment chymiques, avoient contribué à faire adopter une quantité prodigieuse de Sels tirés du sang, de l'urine, des excréments de l'homme

D d d

& des animaux, du crane de l'homme, des os des animaux, de la corne, de l'ongle d'élan & d'autres quadrupedes, de l'ivoire, &c. de la vipère, des vers à soie, des araignées, de leurs coques, de leurs toiles, enfin d'un nombre infini de substances semblables, dont l'énumération seroit superflue. A mesure que la Science de la Chymie s'est étendue, ces illusions se sont dissipées, & on a été convaincu de l'identité de tous les Sels tirés du regne animal, de quelque partie qu'ils fussent extraits. On voit même qu'avant la fin du dernier siècle, des Artistes (*) éclairés s'étoient élevés contre ces préjugés, & que quelques Médecins instruits commençoient à s'appercevoir du peu de fondement de la doctrine qui donnoit des propriétés différentes à ces Sels. On trouve en effet dans les Mémoires de Coppenhague, recueillis par Bartholin, (***) une Dissertation de Borrichius, dans laquelle cet Auteur savant & estimable d'ailleurs, fait tous ses efforts pour combattre le sentiment de ceux qui de son temps regardoient les Sels volatils tirés des différentes parties des animaux, comme semblables; les raisons qu'il emploie pour soutenir le préjugé reçu, celles sur-tout qu'il allègue pour prouver que le Sel volatil tiré du crane humain, doit être plus convenable qu'aucun autre pour remédier aux maladies

du cerveau, seroient capables de faire juger peu favorablement des lumières de cet Auteur, s'il ne s'étoit pas fait connoître par plusieurs autres bons ouvrages. Il n'y a point à présent de Chymiste instruit qui ne soit convaincu que tous les Sels alkalis volatils sont les mêmes; & que la différence qu'on y apperçoit, soit dans l'odeur, la saveur ou la couleur, est due uniquement à l'Huile dont ils se trouvent plus ou moins chargés; c'est ce que l'expérience démontre tous les jours. Nous ne citerons ici que celle que rapporte Hoffman : (***) ayant fait digérer avec l'Esprit-de-Vin rectifié, du Sel de Corne de Cerf, cet Esprit se chargea de la partie huileuse dont le Sel étoit imprégné; il méla ensuite ce dernier avec l'alkali du tartre, & le fit sublimer; il retira par cette manipulation un Sel dont l'odeur & la saveur n'étoient plus les mêmes, & qui ne différoit point du Sel volatil qu'on obtient du Sel ammoniac. C'est donc l'Huile surabondante à la mixtion saline qui seule met quelque différence entre les alkalis volatils; & c'est aussi, par cette raison, que la trop grande dépuratation peut, dans quelques cas, les rendre moins propres aux usages de la Médecine. Mais cette Huile qui est altérée par l'action violente du feu qui la fait paroître, & qui la met dans la classe des Huiles empyreumatiques, est la même, quelques parties des ani-

(*) Voyez Tachenius dans son *Hippocrates Chymicus*, chap. 11, pag. 62.

(**) *Acta Medica & Philosophica Hafniensia*, ann. 1673, vol. 2, pag. 177.

(***) *Observat. Physico-Chym.* observ. 27, lib. 2, tom. 4, pag. 511.

maux qu'on ait employées; il est donc assez inutile de travailler sur un individu plutôt que sur un autre. La seule attention que doit avoir l'Artiste, est de choisir parmi les substances animales, celles qui fournissent le plus abondamment le Sel & l'Huile qui sont le but de son travail. Ceux qui sont exercés sur ces matières, savent en général, que les parties solides des animaux, telles que les os, la corne, &c. sont les corps dont on les obtient en plus grande quantité, & avec le moins d'embarras. La *Corne de Cerf*, pourvu qu'elle soit prise d'un animal d'un âge convenable, est un des corps qui réunit ces avantages, & sur lequel, par conséquent, on doit opérer par préférence, toutes les fois qu'on voudra obtenir les produits que peut fournir la distillation des substances animales.

Notre dessein n'est pas de traiter de l'origine ni de la formation des substances salines, connues sous le nom d'*Alkalis volatils*. Ces Sels, qu'on peut regarder comme appartenans au regne animal, & comme un caractère qui le distingue des autres, différent principalement de ceux qu'on a nommés fixes, par l'odeur forte & pénétrante dont ils sont imprégnés, & par la facilité avec laquelle ils s'élevent au plus léger degré de chaleur. Les travaux & les expériences des Chymistes nous ont appris qu'ils avoient à peu près les mêmes principes que les derniers,

mais que la propriété particulière à ces Sels dépendoit de ces mêmes principes, & sur-tout de la terre, qui se trouvent plus atténués & combinés avec une substance huileuse, subtile & inflammable qui s'y joint & qui y entre comme principe. Il est en effet possible de volatiliser les *Alkalis fixes*, en les combinant avec une Huile athérée qui, en atténuant leurs principes, s'y unit en même-temps, & leur donne la propriété de ne plus rester fixes au feu, mais d'être facilement enlevés.

La liqueur qui est sortie au commencement de la distillation de la *Corne de Cerf*, & qu'on a désignée sous le nom d'*Esprit*, n'est que le Phlegme qui contient du Sel volatil & des parties huileuses toujours mêlées avec le sel: ces parties huileuses, quoique surabondantes à la mixtion saline, sont cependant si adhérentes aux molécules salines, sur-tout dans l'*Esprit*, qu'il est très-difficile de les en séparer, & de purifier entièrement cet *Esprit*; ce qui fait qu'il a toujours une odeur & une saveur désagréables & nauséabondes: d'ailleurs, cette purification poussée à l'extrême, seroit bien inutile; car en supposant qu'on pût dépouiller entièrement l'*Esprit de Corne de Cerf*, de toute l'Huile qu'il contient, il ne différeroit plus d'une simple dissolution de Sel volatil obtenu du Sel ammoniac. Quelques Auteurs, & entr'autres M. Cartheuser, proposent (*) de pré-

(*) *Pharmacologia Theoretico-practica*, sec. 2.

416 ESPRIT, SEL ET HUILE DE CORNE DE CERF.

parer plus promptement un *Espirit alkalin*, semblable à celui de *Corne de Cerf*, de la manière suivante.

℥ Sel ammoniac. }
Cendres gravelées. } aa ℥ iv.
Huile empyreumatique
& non rectifiée de
Corne de Cerf..... ℥ ij.

Mettez le Sel & les Cendres grossièrement pulvérisées & bien mêlées ensemble, dans une cucurbite de verre avec Q. S. d'eau, ajoutez l'Huile & procédez à la distillation au bain de sable. Il est sûr que ce procédé donne une liqueur entièrement semblable à l'*Espirit de Corne de Cerf*, & qu'on peut la substituer à cet Esprit.

Les Huiles animales diffèrent en général des végétales, en ce que les premières contiennent un acide, & que les dernières renferment un Sel alkali volatil; (*) outre cet alkali volatil, elles renferment aussi une portion de Phlegme & une substance fuligineuse qui n'est qu'une portion des débris de l'Huile brûlée, pour ainsi dire, & altérée par l'action du feu. C'est pour la débarrasser de cette fuliginosité, qu'on la rectifie ainsi que nous l'avons dit. On peut par conséquent regarder ces Huiles comme des especes de Savons volatils, puisqu'elles sont composées de sel & d'eau incorporés avec la substance huileuse.

Il a été un temps où la Médecine

faisoit un grand usage des Esprits & des Sels volatils tirés des animaux; on les regardoit comme les vrais spécifiques de toutes les fièvres, & sur-tout de celles auxquelles on a donné le nom de malignes, souvent sans trop s'embarasser de l'entendre, ainsi que beaucoup d'autres. Dès qu'il paroïssoit une éruption sur la peau, on ne doutoit pas de la présence du venin, qu'on croyoit ne pouvoir expulser des parties vitales que par les remèdes éminemment cordiaux, & auxquels on accordoit encore une vertu particulière; & ces remèdes étoient presque toujours les substances dont nous parlons, tirées le plus souvent de la vipère, quelquefois du cerf ou d'autres animaux; enfin, de l'homme même, suivant la manie particulière du temps, & l'intérêt de ceux qui savoient mettre à profit la prévention & la crédulité du vulgaire: ainsi, dans toutes les fièvres éréthysées & pétéchiales, dans la petite vérole, & sur-tout dans la peste, c'étoit toujours aux alexipharmques, & sur-tout à ceux composés, ou auxquels on joignoit les Sels volatils dont nous parlons, qu'on avoit recours. Cette pratique, qui n'est encore que trop en usage dans quelques Pays étrangers, & même quelquefois dans le nôtre, ne manquoit pas d'être étayée non-seulement de raisonnemens, (on en forge de toutes les especes) mais on l'appuyoit encore

(*) Nous ne prétendons point, par ces expressions, dire que toutes les Huiles animales ne contiennent & ne fournissent qu'un Sel alkali volatil; nous savons qu'il y en a dont on retire un acide même assez abondant: tel est le Suif.

d'observations nombreuses & présentées sous le jour le plus favorable; car on voit & on fait voir aux hommes tout ce que l'imagination & l'intérêt savent dicter. On étendoit encore l'usage des Sels alkalis volatils fœtides, à toutes les affections spasmodiques, de quelque nature qu'elles fussent, & sans aucune distinction, & aux poisons de toutes les especes: les événemens heureux qui suivoient quelquefois l'usage de ces substances, indiquées & salutaires dans quelques-uns de ces cas, confirmoient & le public & le vulgaire des Médecins, dans la haute opinion qu'ils avoient conçue de l'efficacité presque divine des remèdes de ce genre. L'Histoire de la Médecine ne fournit malheureusement que trop d'exemples de délire: l'enthousiasme, le fanatisme & la charlatanerie, à l'aide de la crédulité du public, ont quelquefois écarté du véritable but, ceux qui s'appliquent à l'art de guérir. Les grands Maîtres & les vrais Observateurs ont enfin réussi à faire évanouir, au moins en partie, ces idées bizarres: on a reconnu que les Sels volatils, tirés des animaux, étoient propres à pénétrer par leur extrême ténuité, dans toutes les routes des vaisseaux, à atténuer & augmenter le mouvement de circulation, sur-tout lorsque ces Sels ne sont pas dépouillés de l'Huile qui leur adhère dans l'état ordinaire. Ils conviennent par conséquent, lorsque les forces vitales engourdies & presque éteintes, ont besoin d'être relevées ou ex-

citées par un *Stimulus* qui remédie en même-temps à la trop grande viscosité des humeurs, & les dispose à sortir par les pores de la peau, ou par les autres couloirs qui sont disposés à laisser passer les liqueurs séreuses excrémentielles; mais les cas dans lesquels ces remèdes conviennent, (& ce que nous disons sur les substances volatiles animales, doit s'appliquer à toute la classe des cordiaux actifs) ces cas, disons-nous, dans lesquels il faut, pour ainsi dire, forcer les opérations de la nature, sont beaucoup plus rares que ne le pense le vulgaire: nous pouvons proposer pour exemple la sueur. Cette excretion, pour être critique & salutaire, doit être l'ouvrage de la nature. Si l'art veut l'asservir à suivre une route à laquelle rien ne se trouvoit disposé, loin de la rendre utile au malade, on ne fera que l'épuiser & donner plus d'intensité aux parties d'éléteres qu'on avoit envie d'expulser: il faut donc se contenter de l'aider, & préparer les voies en général, pour que celle qui se trouvera la plus convenable & la plus disposée à l'expulsion, devienne libre & remplisse la vue de la nature. C'est par cette raison que souvent, sur-tout dans les maladies aigües, les simples délayans procurent des sueurs ou une *Diurèse* salutaire, qu'on tenteroit en vain d'obtenir par des remèdes qui ne feroient qu'échauffer & agacer inutilement. C'est vraisemblablement de la même manière, que les évacuans, tels que la saignée, ou les émétiques,

418 ESPRIT, SEL ET HUILE DE CORNE DE CERF.

les purgatifs, &c. en débarrassant les premières voies, facilitent ensuite les excréations, qu'on solliciteroit en vain par les remèdes auxquels on a donné spécialement le nom de sudorifiques, de cardiaques, &c. L'usage des remèdes volatils, tirés des animaux, demande donc beaucoup de prudence & de connoissances dans celui qui les emploie. Au reste, nous n'avons fait qu'exposer ce qu'enseignent les Médecins faits pour éclairer l'Art, tels que sont Houlier, Duret, Baillou, Sydenham, Hoffman, Boerhaave & plusieurs autres qui ayant saisi la doctrine invariable d'Hippocrate, ont proscrit l'usage des remèdes qui s'opposoient aux vues du traitement que prescrivit ce Père de la Médecine, qui observoit avec tant de sagacité & d'exactitude les mouvemens de la nature.

L'Esprit volatil de Corne de Cerf se donne en qualité de stimulant & de sudorifique depuis gutt. vj ou x, jusqu'à xx, xxx, ou xl. On le fait entrer dans les potions; mais son goût désagréable, même après sa rectification, oblige de le masquer, autant qu'il est possible, par des eaux aromatiques & quelque Syrop capables de prévenir les nausées & le dégoût qu'il occasionne. Quelques Auteurs en recommandent l'usage dans le rhumatisme chronique, & il peut y être utile comme sudorifique & propre à exciter l'oscillation nécessaire dans

cette espèce de Rhumatisme, pour fondre les matières lentes qui obstruent les parties, & gênent leur mouvement. C'est en mêlant une partie d'Esprit volatil de Corne de Cerf rectifié, avec deux parties de teinture réguline-antimoniale qu'on forme la liqueur connue sous le nom de *Mixture tonique & nerveuse de Stahl* (*) & dont la dose est de gutt. xxv, xxx & xxxv, dans une véhicule convenable. On la donne dans les maladies chroniques dans lesquelles le ton des viscères est affoibli. On la vante beaucoup dans la migraine, & M. Schulze dit (**) qu'il en a éprouvé sur lui-même les bons effets. On sent bien que ce n'est pas dans toutes les espèces de migraine, ou de céphalalgie, que cette Mixture peut convenir, & qu'en général ce remède actif exige beaucoup de circonspection.

Le Sel volatil de Corne de Cerf & les autres Sels de même nature, tels que ceux de Vipères, &c. sont encore plus énergiques que l'Esprit de ces mêmes substances qui contient du Phlegme. Lorsqu'on fait entrer ces Sels dans des potions, comme ils se trouvent alors étendus dans une certaine quantité de liquide, cela revient à peu près au même. On sent qu'il y a une différence, lorsqu'on les incorpore dans les bols, parcequ'alors leurs principes sont plus rapprochés. Sous cette dernière forme leur dose ordinaire est depuis gr. j ou ij,

(*) Voyez la Pharmacopée de Berlin.

(**) *Prælectiones*, &c. pag. 554.

jusqu'à vj ou viij; au lieu que dans les potions, leur dose est à peu près la même que celle que nous avons indiquée pour l'*Esprit volatil*. Quelques Médecins pensent, & peut-être avec raison, que si on doit être très-circonspect à employer les *Sels volatils*, il faut, dans les cas où on les croit indiqués, ne pas les donner en dose trop petite, mais qu'il faut en prescrire une dose assez forte, telle que gr. xx, ou même xxx, dans une potion, pour obtenir l'effet désiré qui est de mettre en jeu, ce qu'on désigne sous le nom de *Vis vita*, & de rappeler l'action des organes qui étoient dans l'atonie. La trop grande activité des *alkalis volatils* a engagé les Médecins à chercher les moyens de la modérer. Dans cette vue, on les a combinés avec différens acides, & on a formé des Sels ammoniacaux dont nous avons déjà donné quelques exemples, entre autres la *Liqueur de Mindererus*. Les *Alkalis volatils* tirés immédiatement des animaux par la distillation, portent encore une impression plus vive de chaleur, à cause de l'*Huile empyreumatique* qui leur est presque toujours adhérente, & par laquelle, comme nous l'avons dit, ils diffèrent des *Alkalis volatils ordinaires*. On a donc cherché aussi, par les mêmes raisons, à les combiner avec des acides qui fussent de nature à diminuer cette trop grande activité, sans cependant les priver entièrement de leur péné-

trabilité, & de la volatilité qui les rend propres à remplir plusieurs indications. On s'est servi des acides végétaux, tels que ceux du Vinaigre, du Citron, &c. C'est ainsi que M. Huxam (*) dans la fièvre lente nerveuse, lorsque le pouls est petit, inégal & vacillant, qu'il y a beaucoup d'anxiété, que l'urine est pâle & aqueuse, recommande de faire prendre au malade une Mixture composée de *Sel de Corne de Cerf* ℥ss Suc de Citron ℥iij. dans une petite quantité d'eau spiritueuse à laquelle il fait ajouter le Syrop de Safran. Mais l'acide qui possède plus éminemment les qualités dont nous parlions dans l'instant, est le Sel acide volatil du Succin. C'est de la combinaison de ce Sel avec l'*Esprit* ou le *Sel de Corne de Cerf*, qu'il résulte une liqueur neutralisée assez volatile, & dont plusieurs Médecins font un assez grand usage: elle est connue sous le nom de *Liqueur de Corne de Cerf succinée*. Le Dispensaire de Berlin, pour former cette Liqueur, emploie non-seulement l'*Esprit de Corne de Cerf rectifié*, mais encore le *Sel volatil* de la même substance; le premier à la dose de ℥iv, le second à la dose de ℥j. On les fait digérer avec ℥j de Sel de Succin, ensuite on distille à un feu doux dans une cornue adaptée à un récipient, dont on a soin de boucher exactement les jointures, & on cohobe la liqueur deux ou trois fois; mais cette distillation est assez

(*) *Essai sur les Fievres, &c. chap. 7.*

inutile, & on a raison de penser avec M. Cartheuser, (*) que le Sel neutre qui se forme, quoique fort léger, peut s'élever à la chaleur très-douce qu'on recommande d'employer. Nous croyons donc que la digestion suffit, & nous avons même éprouvé qu'il n'étoit pas nécessaire de la faire à chaud. Il est aussi assez difficile de prescrire exactement les doses des substances, ainsi que pour tous les Sels qu'on veut neutraliser; nous préférons donc la méthode suivante, comme la plus simple & la plus ordinaire: c'est celle de la Pharmacopée de Paris.

℞ Esprit de Corne de Cerf rectifié Q. V. Faites-y tomber peu à peu une petite quantité de Sel de Succin; laissez passer l'effervescence; remettez de nouveau Sel de Succin, & continuez jusqu'à ce que l'effervescence ne puisse plus s'appercevoir. Ce mouvement est assez léger, mais il est sensible: laissez le tout en digestion pendant quelques jours, & filtrez ensuite; mais cette dernière manipulation n'est pas bien nécessaire pour cette Liqueur dans laquelle on doit avoir intention de conserver toutes les parties huileuses dont quelques-unes resteroient sur le filtre. Le Dispensaire de Wirtemberg donne une autre préparation de cette espèce qu'il nomme *Liqueur de Corne de Cerf succinée blanche*. Il prescrit de prendre p. æ. de *Sel volatil de Corne de Cerf* & de Succin purifiés, de les dissoudre dans une

eau aromatique, & de filtrer ensuite. Cette Liqueur n'a d'autre mérite que d'être d'une couleur plus lymphique que l'ordinaire. La *Liqueur de Corne de Cerf succinée* est employée comme un antispasmodique très-efficace dans les maladies nerveuses & convulsives, sur-tout dans celles qui attaquent si souvent les enfans du premier âge. Elle est regardée encore, & peut-être avec plus de raison, comme diaphorétique & diurétique. On la donne par conséquent dans les Coliques flatueuses qui dépendent souvent de la constriction spasmodique de quelques parties du canal intestinal, de celles des conduits des reins, des canaux biliaires, &c. Cette Liqueur est discutive & apéritive, & convient principalement dans les engorgemens séreux. Il paroît que les effets salutaires qu'on a remarqués après son usage dans les maladies convulsives, dépendent en très-grande partie de ces dernières qualités; ainsi il s'en faut bien qu'on doive l'employer indistinctement dans tous les cas de Spasme. Sa dose la plus ordinaire est de gutt. j. ij. ou iij. pour les enfans en bas âge, & de xx. xxv. ou xxx. pour les adultes: on peut même passer cette dernière dose. On fait prendre la *Liqueur de Corne de Cerf succinée* dans un véhicule convenable, tel que le vin, ou bien une infusion aromatique, ou une eau distillée du même genre; la saveur extrêmement désagréable de cette

(*) *Pharmacologia*, sect. 2.

ESPRIT, SEL ET HUILE DE CORNE DE CERF. 421

liqueur saline, nous a fait penser qu'il seroit utile de la réduire sous une forme concrete, afin qu'on pût administrer ce Sel sous la forme de bols ou d'électuaires que les malades prendroient plus aisément, & sans que leur palais en fût offensé. La volatilité dont sont douées les parties qui forment cette mixtion saline, nous a fait croire en même-temps qu'une évaporation spontanée devoit suffire, lorsque la température de l'atmosphère étoit d'une chaleur moyenne, & qu'elle étoit préférable aux moyens ordinaires. En conséquence, après avoir filtré la Liqueur de Corne de Cerf succinée auparavant dans un point exact de saturation, nous l'avons fait évaporer de la manière que nous venons de le dire, & nous avons obtenu un Sel d'un brun sale, dont l'odeur est presque la même que celle de la Liqueur. Ce Sel est formé en grande partie de cristaux plats en lames, en quelque manière soyeux; quelques-uns de ces cristaux sont branchus, & représentent les cornes du cerf, ainsi qu'on le voit souvent dans le Sel volatil. Mis sur la langue, il a une saveur qui approche de celle de la Liqueur; mais il laisse un sentiment de fraîcheur & de saveur piquante. Il se dissout très-vite & très-aisément dans l'eau froide. Il se dissout moins promptement dans l'Esprit de Vin rectifié. Ayant versé quelques gouttes d'Huile de Tartre par défaiillance sur une portion de ce Sel, il ne

s'est pas excité d'effervescence sensible, mais dans l'instant l'odeur d'Alkali volatil fœtide s'est manifestée assez fortement. Les effets de ce Sel nous ont paru les mêmes que ceux de la Liqueur de Corne de Cerf succinée: on le donne à peu près à la même dose, & on l'incorpore, ou dans une conserve, ou dans un extrait de consistance molle. On peut rendre ce Sel fort blanc, en le faisant dissoudre plusieurs fois dans l'Esprit de Vin rectifié qui se charge de l'Huile qui le colore & le brunit; on le fait ensuite évaporer: on diminue même par ce moyen une partie de sa mauvaise odeur, mais on sépare aussi une partie huileuse qui peut être utile, & sa saveur ne se fait plus sentir, en le donnant comme nous venons de le proposer; ainsi nous pensons que cette rectification ne mène à rien. On peut former sur le champ un Sel de cette espèce, en mêlant le Sel volatil de Corne de Cerf, avec le Sel de Succin; on en trouve un exemple dans Fuller (*) dans la formule suivante.

℞ Sel volatil de Corne de Cerf. ℥ss.

Sel de Succin. gr. v.

Vin de Canaries. ℥iv.

Huile de Muscade, gutt. ij.

Sucre. ℥ij. m.

La dose du Sel de Succin nous paroît trop petite dans cette formule, pour neutraliser exactement le Sel de Corne de Cerf, &

(*) Pharmacopea extemporanea, pag. 179.

nous croyons qu'il faut l'augmenter de deux ou trois grains.

L'odeur nauséabonde & insupportable de l'*Huile empyreumatique de Corne de Cerf*, a été cause qu'on n'en a presque jamais fait usage. On s'en est servi tout au plus à l'extérieur, soit en la présentant sous le nez des malades tombés dans une syncope convulsive, & dans les paroxismes hystériques; soit en la faisant entrer dans les linimens qu'on applique sur les parties paralysées ou ataquées de ces douleurs rhumatismales qui tendent souvent à l'immobilité. Lors même que cette huile n'a éprouvé qu'un léger degré de rectification, son odeur est encore trop fétide pour en faire usage, au moins par la bouche; on l'a employée alors avec assez de succès en lavement: on trouve à ce sujet dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (*) une observation intéressante de M. Gandolphe, Médecin de Marseille. Il y rapporte l'histoire de la maladie d'une Demoiselle de 26 ans, dans laquelle on trouva après sa mort les ovaires prodigieusement dilatés, & d'autres désordres qui ne sont pas de notre sujet. Cette maladie, incurable de sa nature, avoit été fort longue, ainsi que le sont celles de cette espèce. Pendant son cours, la malade fut fort sujette à ressentir des douleurs violentes dans le bas ventre, contre lesquelles l'opium étoit sans effet;

mais on les calmoit constamment par l'*Huile de Corne de Cerf*, donnée en lavement à la dose de ℥ss, & dissoute dans un jaune d'œuf. Il n'en est pas de même de l'*Huile animale de Dippel* dont nous avons parlé, c'est-à-dire, de l'*Huile de Corne de Cerf* rectifiée, ainsi que nous l'avons dit, au point de devenir limpide, & de perdre son odeur fétide: elle est d'un usage assez étendu, & plusieurs Médecins lui donnent les plus grands éloges. Cette Huile a été recommandée comme un des nervins les plus puissans dans toutes les maladies qui dépendent du spasme & de l'irritation du principe des nerfs: elle a été annoncée en même temps, & par la même raison, comme un spécifique dans l'épilepsie: c'étoit principalement dans cette cruelle maladie que Dippel en faisoit usage, & qu'il en a vanté l'efficacité avec l'enthousiasme propre aux gens de cette espèce. Hoffinan qui paroît l'avoir employée avec succès, dit (**) que donnée à la dose de gutt. xx. son effet est de procurer, peu de momens après son usage, un sommeil doux & tranquille; que le malade à son réveil, se sent plus gai; que son corps est plus agile; & qu'elle excite communément une sueur douce, sans que la chaleur augmente. Boerhaave adopte tous ces éloges, (***) & la recommande entre autres, ainsi qu'Hoffinan, en liniment appliqué sur tout le trajet

(*) Ann. 1707. *Observ. Anat.* 4.

(**) *Observat. Physico-Chymicæ. Observat.* 14. *oper. tom. 4. pag. 463.*

(***) *Elem. Chymicæ, loc. suprâ citat.*

de l'épine du dos ayant le frisson qui précède le paroxysme des fièvres intermittentes, dont il la regarde comme un des remèdes des plus efficaces. Nous n'avons pas eu occasion de l'employer en cette dernière qualité, & nous avouerons que nous préférons toujours le Quinquina, de quelque façon qu'il soit administré. Mais nous avons été témoins des bons effets de l'*Huile animale de Dippel* dans les accidens épileptiques; nous sommes cependant bien éloignés de regarder cette Huile comme spécifique dans cette maladie qui dépend de causes variées à l'infini. Aussi l'avons-nous vue employée sans aucun succès: telles sont entre autres les épilepsies connues sous le nom d'Idiopathiques, qui dépendent ordinairement d'un vice organique de quelque partie du cerveau, ou de ses dépendances, d'une tumeur, d'une concrétion osseuse, cartilagineuse, &c. qui comprime les lobes du cerveau, du cervelet, de la moëlle allongée, ou de celle de l'épine: ces sortes de cas, ainsi que les Médecins le savent, admettent tout au plus une cure palliative, encore souvent incertaine. Dans les épilepsies même qu'on peut nommer sympathiques, ou dans celles qui ne dépendent pas d'un dérangement placé hors de la portée des secours de l'art, l'*Huile animale* n'a pas une réussite constante, & on doit presque toujours faire précéder les remèdes capables de causer une déplétion, & de tenir les couloirs libres. La circonstance où nous

avons eu occasion d'observer un des effets les plus avantageux de l'usage de l'*Huile animale de Dippel*, est celle d'un homme qui, après avoir essuyé des douleurs violentes de colique, assez semblables à celles que cause la colique de Poitou, & avoir été traité par les remèdes évacuans ordinaires, se trouva après la cessation de la colique, attaqué de véritables convulsions épileptiques, caractérisées par la perte de connoissance, l'agitation des membres, l'écumè à la bouche, &c. nous lui donnâmes l'*Huile animale* mêlée avec l'*Æther*: les convulsions & les autres accidens s'apaisèrent pendant l'usage qu'il en fit, & au bout de cinq ou six semaines, le malade se trouva entièrement guéri, sans que pendant plusieurs années, il ait ressenti aucune atteinte de ce mal. La maladie dont il est mort quatre ou cinq ans après, étoit une fièvre putrido-maligne qui, suivant ce qu'on nous a rapporté, ne présenta aucun symptôme relatif à la première maladie pour laquelle nous l'avons vu & traité. Nous avons depuis employé le même remède avec quelque apparence de succès; mais souvent sans une entière réussite. Depuis très-peu de temps encore nous l'avons administré à une jeune fille âgée de treize à quatorze ans, dont les règles n'avoient point encore paru, & qui étoit attaquée d'une épilepsie violente depuis l'âge de six ans. Nous sommes parvenus à la vérité à diminuer, & le nombre & la violence des accès qui,

E e c ij

avant l'usage de l'*Huile animale*, étoient des plus forts & des plus terribles; ils ont dégénéré en une espèce d'évanouissement sans convulsions, le plus souvent même sans perte de connoissance, & ils ne duroient qu'une ou deux minutes. Mais nous n'avons pu parvenir à la guérison totale, malgré quelques autres secours qui nous ont paru indiqués, & que nous avons administrés dans le même temps: il est vrai que plusieurs circonstances se sont opposées encore à nos soins, entre autres l'habitude criminelle de la manustupration dont il n'a jamais été possible de détourner cette malheureuse, malgré les veilles & les attentions les plus exactes. Nous croyons donc d'après notre expérience particulière & celle de plusieurs Médecins célèbres, que l'*Huile animale de Dippel* est un calmant très-efficace, sans qu'on ait à redouter la chaleur que portent quelques-uns des médicamens qu'on met dans la classe des anti-spasmodiques, ni qu'elle cause la stupeur qui suit souvent l'usage des remèdes opiatiques. Au reste nous n'avons pas observé ce sommeil doux & paisible qui, suivant Hoffiman, suit immédiatement l'usage de cette Huile; mais nous avons remarqué une tranquillité plus grande & un pouls plus égal. La dose de l'*Huile animale de Dippel*, est depuis gutt. ij, iij, ou iv, jusqu'à x, xx, ou xxx. Notre usage dans l'admini-

nistraton de ce remède, a toujours été d'y associer une pareille dose d'Ether vitriolique, qui calmant par lui-même, sert encore à masquer la saveur toujours assez peu agréable de l'*Huile animale*, quelqu'exactly rectifiée qu'elle soit. Nous y joignons en même temps une S. Q. de Sucre en poudre qui sert au mélange des deux liqueurs, & à en rendre la déglutition plus facile. On peut faire avaler par-dessus une tasse d'infusion théiforme de feuilles de mélisse ou de fleurs de tilleul. Nous avons toujours commencé par de petites doses, telles que gutt. ij ou iij, augmentant tous les jours jusqu'à la dose que nous jugions convenable. M. Baumer rapporte dans les Mémoires de l'Académie de Mayence (*) un fait qui prouve que l'application de l'*Huile animale de Dippel* sur l'œil peut être utile dans les cataractes commençantes. Une femme qui avoit été sujette aux paroxismes hystériques, s'aperçut vers l'âge de cinquante ans, qu'elle ne voyoit plus de l'œil gauche, & qu'elle ne distinguoit plus les objets qu'avec peine de l'œil droit. M. Baumer fit couler tous les jours deux gouttes d'*Huile animale* dans chacun des deux yeux. Au bout d'un mois les bords des deux cristallins commencèrent à paroître moins laiteux & plus transparens: la malade ayant fait usage du même remède pendant quatre mois, le cristallin de l'œil

(*) *Acta Acad. Elea. Moguntinae Scientiarum utilium quæ Erfordiae est.* 1757. tom. I. pag. 536 & suiv.

ESPRIT, SEL ET HUILE DE SUIE. 425

droit se nettoya entièrement, & celui de l'œil gauche parut moins opaque; de façon que cette femme étoit en état de lire & de distinguer très-aifément les objets qu'elle ne voyoit que confusément auparavant; M. Baumer ajoute qu'il a toujours employé l'*Huile animale* la plus blanche, ayant observé que celle qui conserve encore un peu de couleur rouge, n'a aucune efficacité.

Malgré l'identité des Sels volatils & des Huiles tirées des animaux, si l'on vouloit les obtenir des os, du sang, ou de quelques

autres parties des animaux, le procédé de la distillation seroit le même, ainsi qu'en opérant sur les vipères qu'on a seulement soin de faire sécher auparavant. Nous ne parlerons point ici de l'usage qu'on fait des Sels volatils pour s'opposer aux progrès funestes du venin de la vipère, parceque nous nous réservons d'en traiter dans un des articles suivans qui concerne l'Esprit volatil de Sel ammoniac. Nous y donnerons le procédé de l'Eau de Luce, & nous parlerons de ses effets dans les accidens de cette nature.

ESPRIT, SEL ET HUILE DE SUIE.

Spiritus, Sal & Oleum Fuliginis.

Distillez de la Suie de bois comme vous avez fait pour la Corne de Cerf, vous aurez cependant plus de peine à purifier l'Esprit & le Sel.

R E M A R Q U E.

Les Sels volatils & les Esprits qu'on retire de la Suie, ou d'une substance animale quelconque, n'ont aucune différence essentielle d'avec ceux qu'on retire de la Corne de Cerf, pourvu qu'on ait soin de les rendre aussi purs. (1)

(1) La justesse de la remarque du Docteur Pemberton, & le peu d'usage qu'on fait des produits de cette distillation, pourroient nous dispenser de nous étendre sur cette opération; mais comme elle se

trouve dans notre texte, & que presque tous les Dispensaires en parlent, nous croyons devoir entrer dans quelque détail.

Le choix de la *Suie* n'est pas indifférent; car il y a une grande va-